



## **QUELQUES EXEMPLES DE DIRECTIVES ANTICIPEES**

1. J'indique si j'accepte ou je refuse que l'on me maintienne artificiellement en vie dans le cas où j'aurais définitivement perdu conscience et où je ne pourrais plus communiquer avec mes proches (par exemple traumatisme crânien sévère, accident vasculaire cérébral grave, coma en phase terminale d'une maladie évolutive ou autre événement entraînant un « état de coma prolongé » jugé irréversible).

2. J'indique si j'accepte ou je refuse des actes médicaux dont je pourrais faire l'objet comme :

- Une réanimation cardiaque ou respiratoire
- Le branchement à un appareil de dialyse rénale
- Une intervention chirurgicale
- Une alimentation et une hydratation artificielles
- Autre

3. En cas d'arrêt des traitements qui me maintiennent en vie, j'indique si je veux ou non avoir une sédation profonde et continue associée à un traitement de la douleur.

4. Je souffre d'une maladie évolutive en phase terminale et mon médecin m'a parlé des actes ou des traitements spécifiques qui pourraient être entrepris ou maintenus compte tenu de la maladie dont je suis atteint. J'indique si j'accepte ou je refuse leur mise en œuvre ou leur poursuite.